



II

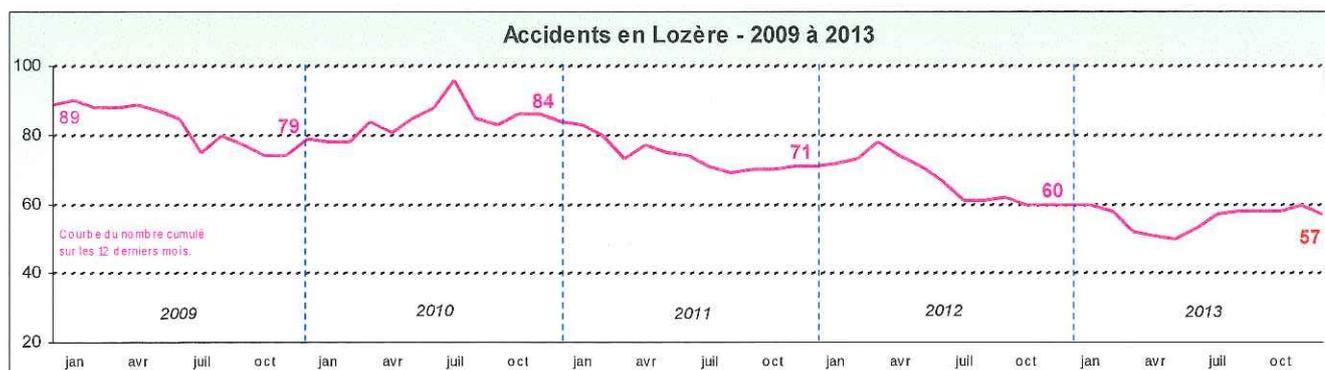
BILAN DES ACCIDENTS DE LA ROUTE 2013 EN LOZÈRE



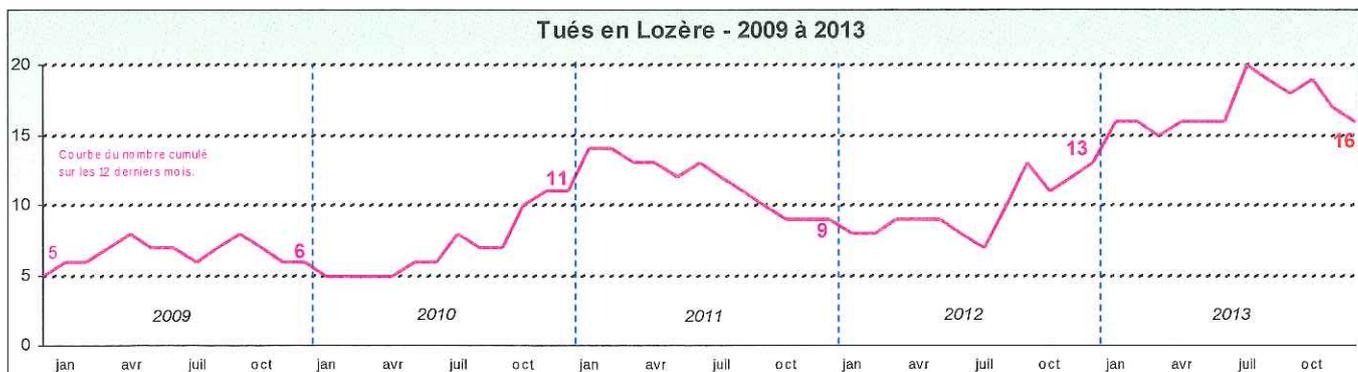
**PRESENTATION DES CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
POUR LA LOZÈRE – BILAN 2013**

1) Le bilan annuel provisoire

Le bilan de l'accidentalité de l'année 2013 fait tout d'abord apparaître un nombre d'accidents corporels ainsi qu'un nombre total de blessés qui n'ont jamais été aussi bas. En effet, le nombre d'accidents corporels enregistré encore une baisse en 2013, avec 3 accidents de moins qu'en 2012, soit un total de 57 accidents. De la même manière, le nombre total de blessés a diminué de 25,3%, soit -21 blessés. Le nombre de blessés hospitalisés plus de 24h a également baissé avec 19,4%, soit -12.



Cependant, ce bilan encourageant est nuancé par l'augmentation significative du nombre de tués sur les routes, car on déplore un total de 16 tués en 2013 alors que l'on en comptabilisait 13 en 2012. A la différence des années précédentes, en 2013, sur un total de 11 accidents mortels, 5 ont causé la mort de plusieurs personnes. Ainsi, bien que le nombre de tués ait augmenté, celui du nombre d'accidents mortels a légèrement baissé (- 1).



2) Les caractéristiques de l'accidentalité

Les causes :

La cause principale des accidents en Lozère reste celle liée à une perte de contrôle à vitesse inadaptée, à l'origine de 70% des accidents recensés et cause de la mort de 13 personnes. En 2013, le nombre d'accidents dus à cette cause augmente encore : 40 accidents contre 34 en 2012.

Par ailleurs, on enregistre une légère diminution des accidents avec présence d'alcool (5 contre 7 en 2012). De plus, on peut se réjouir de constater que l'alcool n'est mis en cause dans aucun accident mortel ce qui n'était plus arrivé depuis 2005.

Les impliqués :

Tout d'abord, on observe que le nombre d'impliqués en véhicules légers dans les accidents enregistre une baisse significative de 21,5% en 2013. Néanmoins, on déplore 14 tués en véhicules légers.

Dans une moindre mesure, le nombre d'accidents de piéton est également en baisse, avec 6 accidents relevés en 2013 contre 8 en 2012, et on ne déplore aucun tué piéton.

Avec 18 accidents comptabilisés, les motocyclettes enregistrent une hausse de 44,4%, soit 8 accidents de plus. Il s'agit d'une très forte augmentation comparée au nombre d'accidents enregistrés en 2012 et on déplore 2 tués.

Pour les accidents impliquant un poids-lourd, on relève 6 accidents en 2013, soit 2 de plus qu'en 2012. Cependant, aucun tué n'est à recenser, alors qu'il y en avait eu 2 en 2012.

Le nombre d'accidents impliquant des cyclomoteurs ou des bicyclettes est insignifiant avec 1 seul accident relevé pour chacune de ces catégories d'usagers en 2013.

Enfin, comme en 2012, les locaux sont à l'origine de 50% des accidents.

Les tranches d'âge :

Concernant les conducteurs à l'origine des accidents, les 25 à 59 ans restent la tranche d'âge la plus impliquée.

Les 18 à 24 ans enregistrent 11 accidents en 2013 contre 8 en 2012, soit une hausse de 3 accidents.

Concernant les victimes, on déplore 1 tué en 2013 parmi les 18-24 ans contre 2 en 2012.

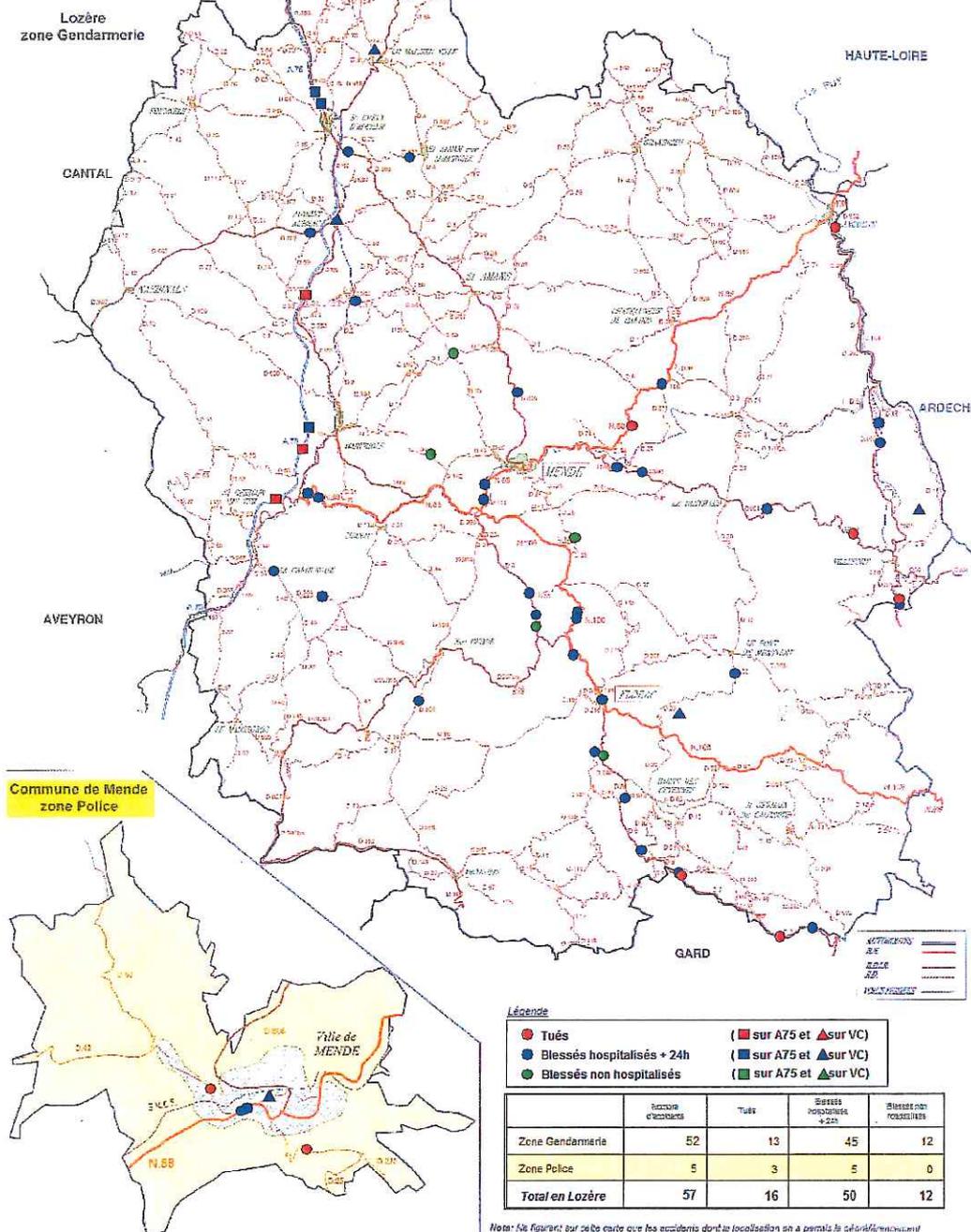
Enfin, en 2013 on déplore un tué âgé de moins de 13 ans, ce qui n'était pas arrivé depuis 2006.

Naturellement, ces résultats restent à apprécier à l'aune du trafic et de la démographie du département.

3) Carte de localisation des accidents corporels



Localisation des accidents de la circulation routière en Lozère (du 1er janvier au 31 décembre 2013)



4) Actions mises en œuvre

La présence des forces de l'ordre sur les routes a été maintenue et renforcée. La lutte contre les infractions les plus graves sont la priorité des gendarmes et policiers.

L'intensité des contrôles assurés en 2013 a permis à la fois de relayer un discours de prévention direct auprès des usagers et de constater un nombre, trop élevé, d'infractions dont 117 excès de vitesse supérieurs à 40 km/h, 410 conduites en état d'alcoolémie, 86 conduites sous l'empire de produits stupéfiants. Il a été procédé à 2200 retraits de 3 points de permis ou plus, et 6 retraits de permis.

Par ailleurs les actions de prévention se sont également poursuivies sur les enjeux identifiés à savoir, 2 enjeux sur des publics cibles (jeunes et deux-roues motorisées) et 2 enjeux sur des comportements (vitesse et alcool-stupéfiants). Bien entendu, des actions sont mises en place en milieu scolaire dans le cadre d'un continuum éducatif.